

PRÉSENTATION DES COLLÈGES

COLLÈGE PUBLIC

ROMAIN ROLLAND À PONTIVY

1. LES EFFECTIFS

490 élèves accueillis en 2017, dont **66 en SEGPA** (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) et **12 en Ulis** (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire). Les secteurs de recrutement de ce collège sont : **Pontivy, Malguénac, Cléguérec, Kergrist, Neulliac, St-Gérand, Noyal-Pontivy, Croixanvec, Evellys et St-Thuriau.**

2. LES AGENTS TERRITORIAUX

Cet établissement compte **13 agents titulaires** (1 chef d'équipe, 1 chef cuisinier, 2 seconds de cuisine, 1 aide de restauration, 2 agents de maintenance, 1 agent d'accueil, 6 agents pour les services généraux dont un mi-temps).



3. LES MOYENS MATÉRIELS

Le Département a accordé à l'établissement :

- **Dotation de fonctionnement : 190 000 € / an**
- **Travaux réalisés par le Département :**

Restructuration de la Segpa et du CDI :

Coût : 1 330 000 € TTC

Début : mai 2018

Fin : mai 2019

Contrôle d'accès et travaux de VRD :

Coût : 500 000 € TTC

Début : avril 2018

Fin : octobre 2018

Restructuration de la laverie et construction d'un passage couvert : étude en cours (phase PRO)

Coût : 300 000 € TTC

Travaux programmés été 2019

Optimisation des productions d'ECS (eau chaude sanitaire) pour la cuisine et l'internat : étude en cours (phase APD)

Coût prévisionnel : 100 000 € TTC

Travaux programmés à la Toussaint 2018

Dans le cadre du plan numérique 2018-2022, le Département permettra à l'établissement d'être doté de **137 terminaux numériques** tablettes ou ordinateurs (au choix de l'équipe pédagogique) et de nouveaux vidéos projecteurs.

En 2018, dans le cadre de l'appel à projet "collège numérique et innovation pédagogique", cofinancé par l'Etat, le collège recevra 32 tablettes élèves et 26 tablettes enseignants.



440 élèves fréquentent le restaurant scolaire en tant que demi-pensionnaire, et 21 sont internes. **160 collégiens demi-pensionnaires et 12 internes sont aidés** par le département au titre du dispositif *Rest'o collège 56*, qui permet d'alléger la facture de chaque repas de 0,80 € ou de chaque journée de 2,40 €.

Le Département a accordé ainsi 22 688 € d'aide pour la dernière année scolaire.

4. POLITIQUE ÉDUCATIVE

Concernant l'offre pédagogique, le Département a financé les actions du collège à hauteur de **6 200 €** sur l'année scolaire 2017-2018.

PRINCIPALE :

Madame Corinne ANDESCHA
(en remplacement de
Michel-Philippe DUAULT)

ADJOINT-GESTIONNAIRE :

Monsieur Thierry DEFORGE

PRINCIPALE ADJOINTE :

Madame Adeline HYPOUSTEGUY